

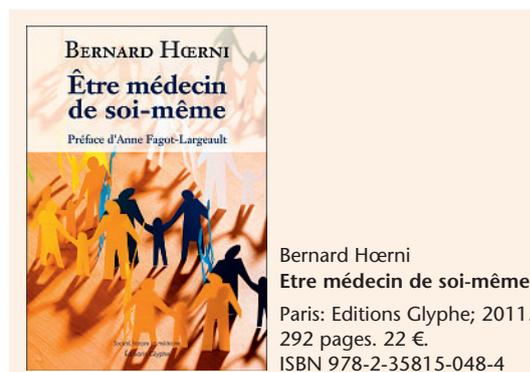
Etre médecin de soi-même

Jean Martin

C'est le titre du dernier ouvrage du Prof. Bernard Hoerni, oncologue bordelais connu pour ses travaux liés aux rapports soigné-soignant et à l'éthique (il a présidé le Conseil national de l'Ordre français des médecins et sa Section de déontologie). Le «médecin de soi-même» est ici le patient – intéressant de noter, avec l'auteur, que deux livres du même titre ont été publiés dans le passé: par Jean Devaux en 1682 et Frédéric Hoffmann un peu plus tard (*De medico sui ipsius*).

Hippocrate déjà disait: «Le malade doit s'opposer à la maladie avec le médecin.» On se souvient, au XVIII^e siècle, de l'«Avis au peuple sur sa santé» de notre compatriote Samuel Tissot. Plus près de nous, citation de l'éthicien belgo-québéco-suisse Jean-François Malherbe: «L'art de soigner ses semblables, c'est les aider à vivre pleinement, les aider à accoucher d'eux-mêmes.»

Il s'agit évidemment de faire référence à l'évolution majeure, depuis les années 1970–1980, liée à ce qu'on appelle droits des malades (inscrits dans de nombreuses lois cantonales et, en France, spécialement dans la loi dite Kouchner de 2002). Avec le changement de paradigme, le mot n'est pas trop fort je crois, décrit ainsi par J.-F. Malherbe: «Ecarter le mal d'un patient appartient au médecin mais définir le bien du patient appartient au patient lui-même.» Les professionnels de santé acceptant, sans qu'il s'agisse de contester leurs compétences scientifiques et d'expérience, que le patient est celui qui est mieux à même de savoir ce qui est bon pour lui (pas en termes de techniques, mais en termes d'effets souhaités, respectivement acceptés ou refusés), et que c'est lui qui sait s'il se sent en bonne santé ou malade. Hoerni: «La personne participe aux soins que lui dispensent les professionnels. Elle contribue également à la décision médicale. C'est à cette conception élargie qu'est consacré cet ouvrage.» L'auteur traite aussi, entre autres, des contributions apportées par les associations de malades.



«Etre médecin de soi-même» est une vaste fresque dont Hoerni a le secret, venant après «Les nouvelles alliances médicales» (Flammarion, 2003) et «La relation humaine en médecine» (Glyphes, 2010). Une douzaine de chapitres, allant du passé vers les contextes actuels, social et médical, puis explicitant l'émergence de l'accent sur l'autonomie du patient. On est frappé par l'érudition de l'auteur, des références historiques comme à la littérature récente parsemant chaque page. Le propos a des dimensions éthiques fortes – et philosophiques, leur application pratique dans les soins est détaillée dans les chapitres 6 et suivants, notamment quant aux manières de décider dans cette nouvelle approche. Interpellant ici de savoir que le premier Code français de déontologie (1947) disposait «Le médecin doit s'efforcer d'imposer l'exécution de sa décision». O tempora, o mores...

Dans son chapitre «Les difficultés et obstacles», l'auteur revient judicieusement sur les différences, voire les fossés, entre les connaissances que l'on a, les attitudes que l'on affirme et les pratiques (tabagisme, alimentation, exercice physique, etc.). Discutant aussi les nombreuses offres de soins non évaluées, alternatives, «naturelles», pour lesquelles la demande du public est forte; citant Montesquieu «Le peuple aime les charlatans parce qu'il aime le merveilleux» (encore que la vérité oblige à noter que certains professionnels orthodoxes proposent aussi – voire vendent – du «merveilleux»).

Dans la préface, Anne Fagot-Largeault, auparavant au Comité consultatif national d'éthique, met en évidence «la réciprocité des droits et des devoirs. En acquérant le droit d'être écoutés et traités en adultes responsables, les bénéficiaires de notre système de santé acceptent aussi l'obligation de contribuer à son bon fonctionnement.» Défi important pour tous les acteurs. En effet, si le principe est acceptable par tous, il s'avère difficile, en tout cas en termes juridiques, de préciser/fixer les devoirs des malades. Ceux qu'on évoque incluent le devoir de renseigner complètement le médecin, de collaborer aux soins, d'être attentif à ne pas gaspiller les ressources – toujours rares – à disposition des patients individuels et de la collectivité, de respecter les règles de fonctionnement du système, par exemple en hôpital, d'accepter de participer à la recherche médicale, de payer ce qu'il doit. Pas toujours simple de les rendre opérationnels.

En plus d'être plein d'informations, expériences et réflexions, sur la base de la substantielle carrière clinique de l'auteur, ce livre est fort agréable à lire, par moments comme un roman.

jean-martin@saez.ch